

[Accueil](#) / [Bretagne](#) / [Glomel](#)

Côtes-d'Armor. La Cour de cassation rouvre l'enquête après un accident mortel à Glomel en 2014

La chambre criminelle de la Cour de cassation a ordonné, ce jeudi 21 avril 2022, que l'enquête sur le décès accidentel d'une jeune automobiliste, en décembre 2014 à Glomel (Côtes-d'Armor), soit reprise, après une expertise privée et un recours porté par les parents de la victime. Le dossier va être renvoyé au juge d'instruction.



La Cour de cassation a ordonné la réouverture d'une enquête après un accident mortel à Glomel en 2014. | REUTERS

Ouest-France

Publié le 21/04/2022 à 19h31

Offres Flash

Huit ans après un accident de la route qui avait coûté la vie à une jeune femme de 22 ans, le 27 décembre 2014 [à Glomel \(Côtes-d'Armor\)](#), la Cour de cassation a ordonné la réouverture de l'enquête, ce jeudi 21 avril 2022. Ce rebondissement fait suite au combat mené par les parents de la victime pour connaître la vérité.

Regarder la Vi

Regardez maintenant un
multitude de vidéos.

Playvod

Ouvrir

Ce jour de décembre 2014, Élise Troel, avait subitement traversé la chaussée au volant de sa petite voiture, pour une raison inexpliquée, avant d'être percutée par une autre voiture.

Elle n'avait pas survécu à ses blessures. L'enquête des gendarmes avait conclu à un défaut de maîtrise de la jeune conductrice pour une raison inconnue. En avril 2015, ses parents avaient demandé des investigations supplémentaires au parquet mais n'avaient rien obtenu.

Les parents ont fait réaliser une expertise privée

Après avoir fait réaliser une expertise privée, ils avaient porté plainte auprès d'un juge d'instruction en novembre 2018 pour homicide involontaire, afin de déclencher une enquête. L'expert évoquait la possible intervention d'un tiers non identifié, compte tenu de traces suspectes sur la voiture, et il ajoutait que l'autre automobiliste, mis en cause dans l'accident, était peut-être au téléphone, compte tenu de sa lenteur de réaction.

Le juge d'instruction a toutefois refusé d'instruire la plainte avec constitution de partie civile en mars 2019, estimant qu'elle n'était pas recevable. Cette procédure n'est possible qu'après une première plainte déposée auprès du parquet et un classement sans suite. La chambre de l'instruction de la cour d'appel avait confirmé cette conclusion le 9 avril 2021.

Mais la Cour de cassation vient de livrer une autre analyse. La haute juridiction estime qu'une lettre, adressée par les parents au Procureur de la République en avril 2015 pour demander de nouvelles investigations, vaut plainte. Car une plainte, explique la Cour, n'a pas besoin

d'un formalisme particulier. Il suffit qu'un crime ou un délit soit dénoncé à l'autorité judiciaire, comme l'ont fait les parents. Un nouveau juge d'instruction va donc récupérer le dossier et rouvrir l'enquête.



#Glomel

#Saint-Brieuc

#Justice

#Guingamp

MENU



Rechercher ville,

Offres Flash



Se

connecter

Ailleurs sur le Web

Contenus Sponsorisés

Nouveau Wrangler 4xe, désormais hybride rechargeable ! Plus libre que jamais

Jeep® Wrangler 4xe

C'est voté, les propriétaires - de 70 ans peuvent avoir des panneaux solaires subventionné

Panneaux solaires pas chers

Le mari présente sa femme au gorille qu'il a élevé, puis la caméra capture plus que prévu

Easy

Auvergne-rhone-alpes : De nouvelles aides colossales pour les foyers souhaitant passer au solaire!

Panneaux solaires nouvelle génération

Votre appartement 3 pièces à partir de 306 000€. Devenez propriétaire !

VINCI Immobilier

Kate Middleton : ce geste du prince William qui en dit long sur sa relation avec sa femme

Voici

Comment réduire sa facture d'électricité jusqu'à -90% ?

Actu Energie

Ce Vendredi, prenez rendez-vous en concession pour essayer le Nouveau T-Roc

Volkswagen - Offre du Moment

Fiona Gélin : handicapée, ruinée, l'actrice raconte sa terrible descente aux enfers

Tele-loisirs

par Taboola

VIDÉO. Son fils de 2 ans malade après avoir mangé un Kinder, une Norn

Contenus proposés par Digiteka

▪

AUTO - La BMW iX xDrive 50 cultive sa différence

Ouest France Auto

Contenus Sponsorisés par Taboola

▪

Immobilier en Bretagne : que dit le marché ?

Ouest France Immo

Contenus Sponsorisés par Taboola

▪

Les offres d'emploi saisonnier à pourvoir en Normandie

Ouest France Emploi

Contenus Sponsorisés par Taboola



En continu



Une

Glomel

- 21/04 Côtes-d'Armor. La Cour de cassation rouvre l'enquête après un accident mortel à Glomel en 2014
- 20/04 Glomel. Des études avant la rénovation de l'école publique
- 18/04 Glomel. Le conseil municipal en bref
- 14/04 Glomel. Le conseil municipal a voté les subventions
- 14/04 Glomel. Maintenir et développer l'offre de soins de santé

Météo heure par heure

8°

Prévisions à 15 jours >

Les tops articles sur : Glomel

Glomel. Des études avant la rénovation de l'école publique

Ouest-France ⌚ 20/04

Les meilleurs sites pour pêcher dans les Côtes-d'Armor

Ouest-France ⌚ 28/02/2020

Pourquoi les hypermarchés Géant de Saint-Brieuc et Lannion ont-ils changé de nom ? 🗝

Ouest-France ⌚ 20/04

Voir plus +

Nos partenaires



Les cinq infos foot du 21 avril

MadeInFoot ⌚ 21/04

VIDÉO. L'équipe-type de la 33ème journée de L1

MadeInFoot ⌚ 21/04

PSG. Mauricio Pochettino répond à Keylor Navas sur son avenir !

MadeInFoot ⌚ 21/04

Suivez-nous       

SITES D'ACTUALITÉ

Ouest-France
Appli Android Ouest-France
Appli iOS Ouest-France
Courrier de l'Ouest
Presse Océan
Le Maine-libre

Autres sites du groupe

SERVICES

Services
Contactez-nous
Ouest-France Solidarité
Archives du site
Index de l'égalité professionnelle
Modifier mes choix de cookies

SHOPPING

Emma Matelas
SFR
H&M
Booking
Boohoo
Uber Eats
Compareur
Guide d'achat
Bon Plan Forfait mobile
Bon Plan Smartphone
Bon Plan Canal+



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | CGU | Qui sommes-nous ? | Tarifs de références |
Charte utilisateur | Plan du site | Plan des élections | © Ouest-France

